

À NOTER
DANS VOTRE
AGENDA

MARDI

30
janvier
2024



— WEBINAIRE —

Amiante et travaux de voirie : Actualités réglementaires et retours d'expérience



Cette conférence est organisée par le Cerema Ouest et s'adresse aux gestionnaires d'infrastructures routières et à tous les acteurs impliqués dans les travaux de voirie.

Depuis 2016, une nouvelle réglementation impose le repérage de l'amiante sur les chantiers de voirie. Elle rend notamment obligatoire la réalisation d'un diagnostic amiante dans les enrobés bitumineux en amont des travaux sur les chaussées.

Ces évolutions, réglementaires comme normatives, ont toutefois modifié les pratiques opérationnelles des acteurs routiers, qui doivent donc revoir leur procédure et stratégie à l'aune de ces nouvelles obligations.

Cette séance vise à faire le point sur la réglementation en vigueur et à présenter les principales évolutions.

Un temps d'échange et des retours d'expérience permettront un partage de connaissances entre les participants et les experts sollicités.

Contact : **Christelle NAUDAT** – christelle.naudat@cerema.fr

Le programme et les modalités d'inscription vous seront envoyés prochainement.